



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

25 AOÛT 2026 À 19 H 00

Projet de Règlement numéro L-13267 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles;

Ce projet de règlement vise à assujettir aux dispositions de ce règlement les bâtiments comprenant 10 logements ou plus (Tout le territoire).

xxxx

- * Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro PP-2026-7;

Ce projet de résolution vise à permettre l'exercice de nouveaux usages communautaires dans le bâtiment des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (SMIC), situé au 100-120, place Juge-Desnoyers (05 – Marigot).

xxxx